

ОТВОРЕНИ ТЕЛЕГРАМ

АМБАСАДА РЕПУБЛИКЕ СРБИЈЕ
AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE SERBIE

5, rue Léonard de Vinci
75116 Paris
F R A N C E
Tel: +33 1 40 72 24 24
Fax: +33 1 40 72 24 23
E-mail: ambassadeparis@ministrstvo-srbije.fr

Број: 260-12/2010

Датум: 13.08.2010.

Штаље: Конзулатарно одељење

Прима: МСП РС — Одељење за путне исправе и прелете

Хитност: ВРЛО ХИТНО

Број страница: 13

Предмет: достава нових образаца за тражење дозволе за прелет

Француско Министарство иностраних и европских послова јавио је о новој процедуре за подношење захтева за прелет над територијом све државе и доставило нове обрасце захтева. Француска страна наглашава да захтеви морају бити како у потпуности и правилно подчињени, тако и достављени у предвиђеном роковима (у зависности од врсте прелета), да би били узети у разматрање.

Указујемо овом приложком да се приложени Анекс I односи на дозволе за прелете који нису покривени годишњом дипломатском дозволом, а Анекс II на најаву прелета за које постоји годишња дипломатска дозвола.

Уз молбу да у захтевима које нам будете достављали у наредном периоду подаци буду наведени сагласно тражењу француске стране како би се избегло саслушање одбијање пријема захтева за одобрење прелета или нотификација прелета од стране надлежне службе из процедурних разлога, у прилогу достављамо поменуту поту са пратећим анексима. (Б.Б.)

Прилог: као у тексту

ПО АМБАСАДОРА
Министарство иностраних и европских послова
Министар Радојевић, први саветник

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPEENNES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE SÉCURITÉ

DIRECTION DE LA COOPÉRATION DE SÉCURITÉ
ET DE DÉFENSE

BUREAU DES SURVOLS ET DES ESCALES NAVALES

N° 1535 / DCSD/SEN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 28 juillet 2010

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes présente ses compliments à l'Ambassade de la République de Serbie en France et à l'honneur de lui communiquer, ci-joint, les instructions réactualisées relatives aux demandes d'autorisations diplomatiques de survol du territoire français, avec ou sans atterrissage, en faveur des avions d'Etat étrangers, ou des aéronefs affrétés par des Etats pour effectuer des missions gouvernementales.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes attire l'attention de l'Ambassade de la République de Serbie sur la nécessité de respecter rigoureusement ces instructions, en particulier en renseignant systématiquement et intégralement les formulaires réglementaires dont un spécimen est joint en annexe.

La présente note verbale annule et remplace la note verbale n° 1562/DCSD/SEN du 7 juillet 2009.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République de Serbie en France l'assurance de sa haute considération.

Ambassade de la République de Serbie
5 rue Léonard de Vinci
75 116 Paris

SURVOL DU TERRITOIRE FRANCAIS

INSTRUCTIONS AUX AMBASSADES ETRANGERES

(Mise à jour le 28 juillet 2010)

SOMMAIRE

- I. PROCEDURES RELATIVES AUX DEMANDES D'AUTORISATION DIPLOMATIQUE OCCASIONNELLE DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANCAIS PAR DES AERONEFS D'ETAT ETRANGERS.
- II. PROCEDURES RELATIVES A LA NOTIFICATION DES VOL'S D'ETAT ETRANGERS COUVERTS PAR DES AUTORISATIONS DIPLOMATIQUES PERMANENTES DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANCAIS.

ANNEXES

- ANNEXE I : Demande d'autorisation diplomatique occasionnelle de survol du territoire français
- ANNEXE II : Notification d'un vol couvert par une autorisation diplomatique permanente de survol du territoire français

Délai minimal exigé pour le dépôt des demandes**Vols ordinaires**

- pour le territoire métropolitain et les territoires d'outre-mer: **5 jours**

Vols assurant le transport de munitions et d'explosifs (fret sensible)

- pour le territoire métropolitain et les territoires d'outre-mer: **10 jours**

Vols concernant une évacuation sanitaire-EVASAN

2 jours (de préférence) et/ou délai ramené à 12 heures en cas d'urgence justifiée)

Points particuliers

- **Transport de personnalités**

L'identité, les fonctions ou le titre des personnalités transportées doivent être précisés dans la demande.

- **Transport d'armement et de fret dangereux**

La liste complète de la cargaison doit être communiquée en indiquant le numéro « ONU » correspondant à chaque type de fret dangereux transporté.

- **Evacuation sanitaire**

L'identité du malade, ainsi que les références de l'hôpital ou du centre hospitalier doivent être précisés.

- **Aéroport de déroulement**

Signalé : il n'est pas délivré d'autorisation spécifique pour une demande de déroulement éventuel sur un aéroport français. Dans le cas d'une obligation pour un aéronef de se dérouter sur un aérodrome, le déroulement sera automatiquement accordé par le contrôle aérien.

Numéro d'autorisation

- Le numéro de l'autorisation diplomatique de survol est transmis aux ambassades par télécopie. Ce numéro devra impérativement être inscrit dans la case n° 18 du plan de vol.
- L'autorisation reste, sauf situation particulière et exceptionnelle, valable pour une durée de 72 heures à compter de la date du vol initialement programmé. En revanche, les vols dont la date aura dû être avancée devront faire l'objet d'une nouvelle demande rectificative à transmettre au Bureau des Survolis et des Escalades Navales. Un nouveau numéro d'autorisation sera le cas échéant attribué (par l'Etat-Major de l'Air).
- Toute annulation d'un vol ayant fait l'objet d'une demande occasionnelle d'autorisation diplomatique (ou d'une notification lorsque la mission est couverte par une autorisation permanente), doit être signifiée au Ministère des Affaires étrangères et européennes par note verbale.

**II. PROCÉDURES RELATIVES A LA NOTIFICATION DES VOLIS D'ETAT
ÉTRANGERS COUVERTS PAR DES AUTORISATIONS DIPLOMATIQUES
PERMANENTES DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS.**

Pour toute mission couverte par une autorisation diplomatique permanente de survol du territoire français, une notification du vol sera adressée par télexcopie, au moins 24 heures avant la date de la mission, au Ministère des Affaires étrangères et européennes - Bureau des Survols et des Escales Navales (cf. annexe II) pendant les jours et heures ouvrables, ou au diplomate de permanence en cas d'urgence justifiée en dehors des jours et heures ouvrables.

S'agissant d'un transport de matériel non sensible dans le cadre d'une autorisation permanente, il sera explicitement mentionné « matériel non sensible ».

L'autorisation permanente et le numéro correspondant étant, par définition, octroyés pour l'année civile en cours, le Ministère des Affaires étrangères et européennes - Bureau des Survols et des Escales Navales prendra note de ce vol (avec ou sans atterrissage). Il précise qu'aucun nouveau numéro d'autorisation, ni aucune confirmation écrite, ne sera adressé à l'Ambassade.

ANNEXE I:**DEMANDE D'AUTORISATION DIPLOMATIQUE OCCASIONNELLE DE SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS**
(avec ou sans escale)

Overflight Diplomatic clearance request

AMBASSADE :	Date :
Nom du responsable du dossier :	
Numéro de téléphone :	
Numéro de télécopie :	
Référence de votre demande :	
(Ne jamais indiquer le numéro d'autorisation à l'avance)	
Type de l'appareil :	
Type of aircraft	
Immatriculation :	
Registration	
Indicatif d'appel radiophonique :	
Radio call-sign	
Nom et grade du commandant de bord et/ou de son remplaçant éventuel :	
Name of aircraft Captain	
Nombre de membres d'équipage :	
Number of crew	
Objet de la mission :	
Purpose of flight	
Etapes de la mission :	
Flight stages	
-Aérodromes :	
Airports	
of départure	de départ initial
of destination	de destination finale
stopover(s)	d'escale(s) en France
diversion	diversion et déroutements éventuels
Date(s) de la mission ou des différentes rotations :	
Flight's date	

Mouvements pour l'ensemble de la mission

Turnings of movement into airspace for the duration of the flight

(Type de circulation aérienne, points et horaires d'entrée et de sortie des FIR Françaises (régions d'informations de vol) et voies aériennes empruntées pour chaque des rotations)
 Type of flight rules, Points and times of entry and exit to FIR, and Route while in French airspace

- Type de circulation aérienne : Circulation Aérienne Générale (régime IFR ou VFR)
Type of flight rules

OUT

BON : 1

Circulation Aérienne Militaire (type R, C ou V) et raisons pour lesquelles le vol ne peut pas s'effectuer en CAG.

OUI

PREDICTION

Si oui, raison(s)

Itinéraire, horaires (exprimés en UTC) et niveaux de vol désiré pour le trajet prévu pour le survol du territoire français :

- Aéroport de provenance avant l'entrée en France et heure de départ
Last airport before entering French airspace

- Point, heure et niveau d'entrée en France :
Position, time and level of entry

- #### - Points tournants de l'itinéraire en France Route in French airspace

- Escale(s) en France** (heures d'arrivée et de départ)
Stopover(s) (arrival and departure times)

- Point, heure et niveau de sortie en France :
Position, time and level exit.

- Destination suivante (après avoir quitté la France):
Next airport after leaving French airspace

Equipements de bord (communication et navigation)

(mettre une croix dans les cases correspondantes aux équipements utilisés)

Indiquer si l'aéronef est équipé de capteurs de reconnaissance aérienne : OUI NON
 Specify if the aircraft is equipped with Optical sensors or electronic cameras for air reconnaissance
 Si oui, précisez:

Nom, titre ou fonctions de la ou des personnalités transportées (ou identité du malade) :

Evasan

Name and title (or functions) of any VIP's on board (or identity of the patient: Evasan):

Nom et adresse du centre hospitalier en France (ou DOM-TOM) en cas d'Evasan :

Direction and references of the hospital in France:

Dossier maintenance d'équipements et/ou achat de matériels:

File about maintenance of equipments and/or buying of materials.

Type et nature des équipements à réparer (moteur, cockpit, etc...) à détailler.
 Type and nature of equipments to repair (engine, cockpit, etc...) to detail.

Nom et référence de la compagnie devant effectuer cette maintenance (Dassault, Snecma...) ou fournitures d'équipements et matériels techniques...

Name and reference of the company in charge of the maintenance (Dassault, Snecma...) or furniture of equipments, materials, spare parts...

Liste de l'armement et/ou des marchandises dangereuses transportées (avec numéro ONU):

List of arms (weapons) and/or dangerous goods transported on board (with UN number):

DESIGNATION MATERIEL en clair	CODE UN	UNITE	QUANTITE	POIDS - kg

Dans le cadre d'un atterrissage en France Métropolitaine (ne concerne que les avions à réaction non militaires):

Appareil répondant aux normes du chapitre III relatives à la limitation des émissions sonores (89/629/CEE du 4 décembre 1989) :

OUI :

NON :

Signature

Cachet de l'Ambassade
(Seal of the Embassy)
(obligatoire / necessary)

DESTINATAIRE:

Ministère des Affaires étrangères et européennes
 Bureau des survols et des escales navales
 37, quai d'Orsay
 75007 PARIS SP 07
 Tel : 01 13 17 80 52 - 01 43 17 97 50 / Fax : 01 43 17 93 09

ANNEXE II :
NOTIFICATION
D'UN SURVOL DU TERRITOIRE FRANÇAIS COUVERT PAR
UNE AUTORISATION DIPLOMATIQUE PERMANENTE
 (avec ou sans escale)

Overflight Notification

AMBASSADE :

Date : _____

Nom du responsable du dossier :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopie :

Référence de votre demande :

Type de l'appareil :

Type of aircraft

Immatriculation :

Registration

Indicatif d'appel radiophonique :

Radio call-sign

Nom et grade du commandant de bord et/ou de son remplaçant éventuel :

Name of aircraft Captain

Nombre de membres d'équipage :

Number of crew

Objet de la mission :

Purpose of Flight

Etapes de la mission :

Flight stages

Aérodromes :

Airports

of départure de départ initial

of destination de destination finale

(stopovers) d'escale(s) en France

diversion diversion et détournements éventuels

Date(s) de la mission ou des différentes rotations :

Flights date

Mouvements pour l'ensemble de la mission

(Type de circulation aérienne, points et horaires d'entrée et de sortie des FIR Françaises (régions d'informations de vol) et voies aériennes empruntées pour chaque des rotations).
 Type of flight rules, Points and times of entry and exit to FIR, and Route valid in French airspace.

- Type de circulation aérienne : Circulation Aérienne Générale (régime IFR ou VFR).
Type of flight rules.

OUR

四庫全書

Circulation Aérienne Militaire (type B, C ou V) et raisons pour lesquelles le vol ne peut pas s'effectuer en CAO

OUT

WON

Situation(s)

Itinéraire, horaires (exprimés en UTC) et niveaux de vol désiré pour le trajet prévu pour le survol du territoire français :

- Aéroport de provenance avant l'entrée en France et heure de départ
Last airport before entering French airspace

- Point, heure et niveau d'entrée en France : Position, time and level of entry

- Points tourquants de l'itinéraire en France
Route in French airspace

Escale(s) en France (heures d'arrivée et de départ)
Stopovers (arrival and departure times)

- Point, heure et niveau de sortie en France :

- **Destination suivante (après avoir quitté la France):**
Next airport after leaving French airspace

Equipements de bord (communication et navigation)

(mettre une croix dans les cases correspondantes aux équipements utilisés)

Indiquer si l'aéronef est équipé de capteurs de reconnaissance aérienne : OUI NON
 Specify if the aircraft is equipped with Optical sensors or electronic cameras for air reconnaissance.
 Si oui, précisez:

Nom, titre ou fonctions de la ou des personnalités transportées (ou identité du malade) :

Evasan

Name and title (or functions) of any VIPs on board (or identity of the patient: Evasan).

Nom et adresse du centre hospitalier en France (ou DOM-TOM) en cas d'Evasan:

Direction and references of the hospital in France.

Dossier maintenance d'équipements et/ou achat de matériels:

File about maintenance of equipments and/or buying of materials.

Type et nature des équipements à réparer (moteur, cockpit, etc...) à détailler
 Type and nature of equipments to repair (engine, cockpit, etc...) to detail.

Nom et référence de la compagnie devant effectuer cette maintenance (Dassault, Snecma,...) ou fournitures d'équipements et matériels techniques...
 Name and reference of the company in charge of the maintenance (Dassault, Snecma,...) or furnature of equipments, materials, spare parts...

Liste de l'armement et/ou des marchandises dangereuses transportées (avec numéro ONU):

List of arms/weapons and/or dangerous goods transported on board (with I.N number).

DESIGNATION MATERIEL en clair	CODE UN	UNITE	QUANTITE	POIDS - kg

Dans le cadre d'un atterrissage en France Métropolitaine (ne concerne que les avions à réaction non militaires):

Appareil répondant aux normes du chapitre III relatives à la limitation des émissions sonores (89/629/CEE du 4 décembre 1989):

OUI

NON

Signature

Cachet de l'Ambassade
 (Seal of the Embassy)
 (obligatoire / necessary)

DESTINATAIRE:

Ministère des Affaires étrangères et européennes
 Bureau des survols et des écoles navales
 37, quai d'Orsay
 75007 PARIS SP 07
 Tel: 01 43 17 80 52 – 01 43 17 97 50 / Fax: 01 43 17 93 09

ANNEXE III :**Avions subsoniques à réaction ne répondant pas aux normes du chapitre III.**

Avions certifiés « chapitre II », sur lesquels ne peut être installé aucun dispositif permettant d'atteindre les normes du chapitre III (Liste non exhaustive)

Fokker 28
Boeing 707 et 720
Bac 1+11
DC 8-61 à B-62
Tu 134
Tu 154 B
Ilyouchine 62
Ilyouchine 76
Ilyouchine 86

Avions certifiés « chapitre II » à l'origine, sur lesquels peut être installé un dispositif (hushkit) permettant d'atteindre les normes du chapitre III (à vérifier pour chaque cas)

B 727-100 et 200
B 737-100 et 200
DC 9-40 et 50
DC 8-63
Antonov 124,